



L'an deux mille vingt-quatre le 4 du mois de juillet s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brln Sur Seille, après convocation légale du 27 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel – M. THOURON Jean Marc
M. BARTHELEMY Philippe - M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique
M. FEGER Serge - M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid - Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina
M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès M.
POIREL Patrick - Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard - M. FRANCOIS Vincent
M. BERNARD Philippe - M. DIEDLER Franck – M. HENCK Dominique - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony
M. LE GUERNIGOUE Nicolas – M. BASTIEN Claude - Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis -

Prorogations M. LAPOINTE Denis à M. THOMAS Claude – Mme FRANCOIS Valérie à M. DIEDLER Franck
M. FAUCHEUR Dominique à M. VOINSON Philippe – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – Mme JELEN Nelly à
Antony CAPS – M. MICHEL Olivier à Mme SCHEFFLER Véronique – M. VINCENT Yvon à M. FEGER Serge
M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis-

Excusé(s) : M. FAGOT REVURAT Yannick – M. JOLY Philippe – M. BRIDARD Franck – M. IEMETTI Jean Marc –
M. MICHEL Olivier

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude
L'assemblée dénombre : **44 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 36

Pouvoirs : 8

Excusés : 5

Votants : 44

Date d'affichage : 9 juillet 2024

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 44

Contre

Absentions :

FINANCES

12/07/2024

BUDGET PRINCIPAL – DM 04/2024 – Ouverture de crédits au chapitre 014 (GEMAPI)

Nicolas LE GUERNIGOUE, vice-président en charge des finances, explique que la communauté de communes reçoit un état mensuel détaillé de l'avance concernant la fiscalité (taxes GEMAPI, taxe sur la valeur ajoutée des entreprises...). Il précise que l'état mensuel détaillé reçu en mars 2024 fait apparaître un reversement de fraction de TVA négative de 28 652,00 € et que les crédits inscrits au budget primitif à l'article 7398 ne sont pas suffisants pour régulariser.

Considérant qu'il est nécessaire d'ajouter 4 000,00 € au chapitre 014, il convient d'ouvrir des crédits supplémentaires pour régulariser cette dépense :

Dépenses de fonctionnement

7398 – Reversements divers

4 000 €

Ramenant l'excédent de fonctionnement à 2 307 329.25 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

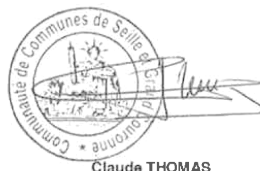
- **Valide** l'ouverture de crédits supplémentaires suivants

Dépenses de fonctionnement

7398 – Reversements divers

4 000 €

Ramenant l'excédent de fonctionnement à 2 307 329.25 €



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2024.07.12 09:31:23 +0200
Ref:6864528-10295131-1-D
Signature numérique
le Président